



*Offwiller, un village
où la Tradition
est toujours vive*

Le mot du maire.....	p.2
Notre village s'équipe.....	p.3
La vie dans notre village.....	p.8
La nature à Offwiller.....	p.17
Le calendrier.....	p.20
Nos aîné(e)s.....	p.22

Mes chers concitoyens,

Cela fait maintenant un peu plus d'un an que la nouvelle équipe municipale préside les destinées d'Offwiller.

Depuis les élections de mars 2008, le mot d'ordre de la municipalité n'a pas varié : agir pour rendre toujours plus agréable la vie dans notre village ! Pour ce faire, nous intervenons simultanément dans de nombreux domaines (travaux, équipements, infrastructures, social, école, sport, communication, relations avec l'extérieur). En seulement une seule année, beaucoup de réalisations ont été menées à terme, petites et grandes. Les projets d'avenir ne manquent pas ! Mais ce qui nous est le plus cher, c'est le côté humain que présente toute chose. Nous avons l'immense chance de vivre dans un village magnifique dont les habitants constituent la première richesse. Oui ! **Offwiller, à travers son histoire et ses personnages, a su se forger une âme que beaucoup nous envie.** A nous de la préserver. La recette est simple : se respecter mutuellement et se parler réciproquement ! La fraternité est - j'en suis certain - le moteur de toute vie en société.

Comme la plupart des communes situées en milieu rural, notre village est confronté au danger de la désertification. Si ce terme peut paraître exagéré, il reflète néanmoins la réalité. Voyez ! Les naissances sont de moins en moins fréquentes, les maisons vides sont nombreuses à travers le village, les classes d'école ferment.



Au 1^{er} janvier 2009, la population légale d'Offwiller a été arrêtée à 827 habitants alors qu'elle était encore à 882 en 1990 ou à 933 en 1968. Nous gageons sur le nouveau lotissement *Les vergers* ainsi que notre épicerie pour renverser cette tendance et susciter la venue de nouveaux habitants sur notre ban.

Finalement, toutes les actions qui tendent à rendre notre village encore plus attractif sont les bienvenues, quelles qu'elles soient (fleurissement de la commune, subventionnement des ravalements de façades, création dans le village de places à vivre, embellissement de nos bâtiments publics, animations proposées par nos associations) ! Nous en sommes - nous villageois - les premiers bénéficiaires car notre quotidien en est amélioré. Mais, au-delà, ces réalisations constituent véritablement la vitrine de notre village et participent de cette façon à son rayonnement sur l'extérieur ! Qu'il me soit permis de remercier celles et ceux d'entre vous qui y ont contribué, de près ou de loin ! Je sais que vous êtes nombreux à œuvrer quotidiennement dans l'intérêt de notre commune, guidés par le sens du bénévolat et l'engagement associatif, deux valeurs qui ont toujours été fortement ancrées à Offwiller. Elles doivent le rester. J'y apporterai tout mon soutien !

Dans un autre registre, je me montrerai également ferme avec tous ceux qui portent atteinte à la sécurité, la salubrité et la tranquillité publiques. Les mois à venir sont souvent propices aux débordements de toute nature (dégradations, nuisances sonores, dépôts d'ordure, vitesse excessive). Ni la municipalité ni aucun villageois ne doivent en pâtir ! La loi doit être respectée car elle seule est garante de l'ordre public.

Pour les prochaines semaines, je vous souhaite de longs moments de détente et de sérénité. La vie n'est pas faite que de travail ! A intervalles réguliers, il faut savoir souffler et profiter des choses simples qui nous entourent. Le soleil, la nature, le bon air en font assurément partis ! **Que l'été qui est à notre porte vous remplisse de souvenirs afin que, à la rentrée, vous puissiez reprendre vos activités avec tonus et enthousiasme ! Passez d'excellentes vacances !**

Votre Maire,
Patrice HILT

SI VOUS SOUHAITEZ VOUS ENTREtenir AVEC LE MAIRE :

- venez à ses permanences (tous les vendredis soirs de 17h30 à 19h, en mairie)
- prenez rendez-vous avec lui (en téléphonant à la mairie).

OFFWILLER AUTREFOIS...

LA PLACE DE LA MAIRIE



AUJOURD'HUI...



LA RUE DE LA LIBÉRATION



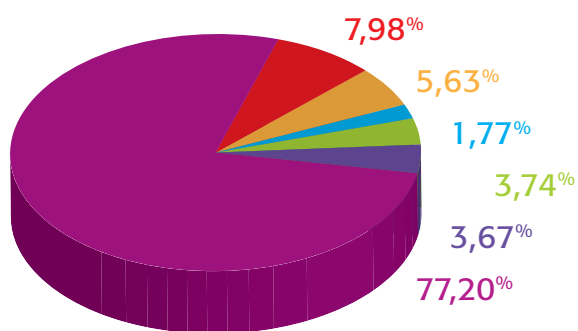
LA RUE DES TILLEULS



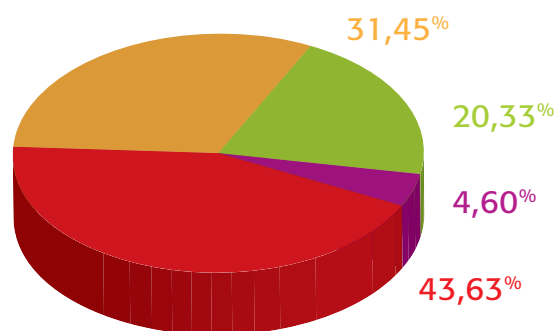
PRÉVISIONS 2009

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES		
20	Frais d'études	46 000 €
21	Acquisition	65 200 €
23	Constructions - Voirie	630 858 €
16	Emprunts et dettes	30 000 €
40	Opération d'ordre	30 594 €
1	Déficit d'investissement reporté	14 488 €
		817 140 €

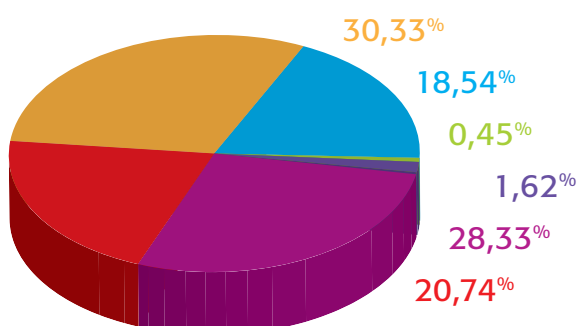


RECETTES		
13	Subventions de l'État	256 951 €
16	Emprunts	356 495 €
10	Dotations	37 588 €
21	Virement de la section de fonctionnement	166 106 €
		817 140 €

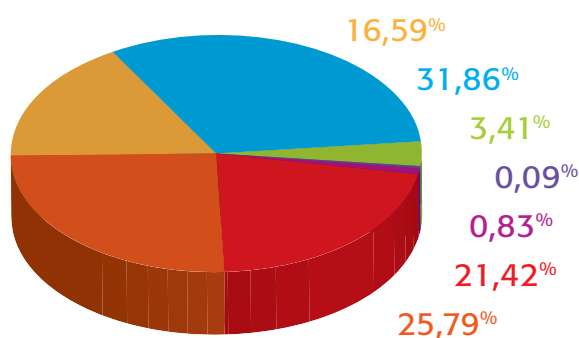


SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		
11	Charges à caractères général	271 705 €
12	Charges de personnel et frais assimilés	185 800 €
65	Autres charges de gestion courante	253 850 €
66	Charges Financières	14 510 €
67	Charges exceptionnelles	4 000 €
23	Virement à la section d'investissement	166 106 €
		895 971 €



RECETTES		
70	Produits de services ventes diverses	148 639 €
73	Impôts et Taxes	231 054 €
74	Dotations et participations	191 896 €
75	Autres produits	8 000 €
13	Atténuation de charges	300 €
42	Opérations d'ordre	30 594 €
2	Excédent	285 488 €
		895 971 €



LES PROJETS RÉALISÉS

L'ÉPICERIE

[L'ÉPICERIE EN CHANTIER
SEPTEMBRE 2008]



Le 1^{er} mars dernier, notre nouvelle épicerie a ouvert ses portes au public. Les travaux ont duré près de huit mois. Leur coût total se chiffre à 184.000,00€HT. De nombreuses subventions ont été obtenues. Elles avoisinent les 148.000€ (80%) !

INSTALLATION DU NID À CIGOGNES

Le nid à cigognes a été installé à la sortie de notre village, à plus de huit mètres de hauteur ! Les travaux ont duré une journée entière. Ce sont les élus, aidés par quelques villageois, qui ont construit eux-mêmes le nid sur les conseils d'un spécialiste. Malheureusement, la cigogne - qui s'est posée sur le nid à de très nombreuses reprises ! - tarde à s'y installer définitivement. Pourtant, la municipalité est à ses petits soins. En effet, des poussins morts y sont déposés régulièrement pour appâter la cigogne et l'inviter à élire domicile dans notre village.

[LE NID TRÔNE À PLUS
DE HUIT MÈTRES DE HAUT]



MOBILIER DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

Le secrétariat de la mairie a été réorganisé afin de le rendre plus accueillant et plus fonctionnel. Un nouveau mobilier a été acquis. La peinture a également été rafraîchie. Ce sont nos secrétaires (Esther et Lysiane) ainsi que nos ouvriers communaux (Paul et Denis) qui s'en sont occupés personnellement !

UTILITAIRES

La municipalité a décidé de rajeunir le parc automobile de son service technique. Après l'acquisition d'un tracteur (2006), la commune vient d'acheter deux nouveaux véhicules : un véhicule d'occasion Renault Mascott avec benne (14.800€) et un véhicule neuf Renault Kangoo (10.352,50€). L'actuelle camionnette J5 sera réformée en contrepartie de la prime de l'État. Quant au camion Durso acquis en 2004, la cabine sera entièrement refaite dans le cadre d'une procédure contentieuse engagée par la municipalité. Ce camion servira essentiellement au déneigement de la voirie communale puisqu'il peut déjà être équipé d'une lame de déneigement à l'avant et pourra bientôt être équipé d'un sableur à l'arrière.

LOTISSEMENT LES VERGERS

[LES PREMIÈRES MAISONS SE SONT ÉLEVÉES
DANS LE NOUVEAU LOTISSEMENT]



La première tranche du lotissement Les vergers est aujourd'hui terminée (22 lots). Les travaux auront duré un peu plus de sept mois. Les premières constructions s'y sont déjà élevées. Le coût des travaux s'élève à 1.200.000€. Cette importante somme sera remboursée à fur et à mesure avec le prix de la vente des lots. L'opération est blanche puisque la municipalité a refusé d'en tirer le moindre profit. Quant à la voirie définitive (couche d'enrobé, trottoirs, luminaires) et aux aménagements extérieurs (aire de jeux pour enfants, mobiliers urbains, espaces verts...), ils ne seront engagés que lorsque les 22 lots seront construits. A ce moment là, les travaux de la deuxième tranche seront immédiatement lancés (36 lots).

LES PROJETS EN COURS DE RÉALISATION

INSTALLATION DU NOUVEL ORGUE

Après avoir été conçu et construit dans son atelier à Willer (68) par le facteur d'orgue Christian Guerrier, l'orgue a été entièrement démonté pour être à nouveau remonté à son emplacement définitif : dans notre église ! Les travaux d'installation ont débuté voilà quelques jours. Ils se termineront au courant du mois de septembre et seront suivis par plusieurs semaines de mise en harmonie. Le coût du nouvel instrument avoisine les 182 600 euros. D'importantes subventions nous ont été versées. Elles s'élèvent à près 155 000 euros !

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

La Commission communale *Écoles* présidée par Philippe Voegle a tenu de nombreuses réunions de travail au cours desquelles ont été élaborées les règles électorales applicables au Conseil municipal des jeunes, les modalités concrètes des élections ou encore le fonctionnement interne du futur Conseil municipal des jeunes. Les neuf jeunes qui composeront ce Conseil seront élus le 2 octobre prochain, après la rentrée scolaire. Le Conseil se réunira une fois par mois. Les projets souhaités et débattus par les jeunes élus devront être avalisés par le Conseil municipal.

MAISON FORESTIÈRE DU DIEZTHAL

[LA MAISON FORESTIÈRE DU DIEZTHAL EST SITUÉE DANS LA VALLÉE DU ROTHBACH]



La municipalité a décidé d'engager des travaux de réhabilitation de la cuisine et de la salle d'eau de la maison forestière du Diezthal afin de pouvoir y accueillir, au mois d'octobre, un nouvel agent de l'Office National des Forêts. Le coût de ses travaux s'élève à 11 000€ (non subventionnable).

LE COURT DE TENNIS

Le court de tennis sera également refait à neuf. Les travaux ne seront cependant réalisés qu'en 2010. Des demandes de subventions ont été déposées auprès de différentes instances.

DÉMONTAGE DES TRAVÉES OUVERTES AU LIEU-DIT BRÜCK

[LES TRAVÉES OUVERTES DE LA BRÜCK]



Les travées ouvertes seront entièrement démontées dans les semaines à venir en raison de leur état de vétusté avancé. Dès 2010, le terrain situé tout autour de l'actuel hangar *Brück* sera entièrement réaménagé et se transformera en une plateforme de tri sélectif.

TERRAIN D'ENTRAÎNEMENT

Le drainage du terrain d'entraînement de nos footballeurs, posés voilà une quinzaine d'années, ne fonctionne plus correctement. L'eau pluviale n'est plus évacuée. Après plusieurs sondages, la municipalité est arrivée à la conclusion que la seule solution était de le remplacer. Plusieurs spécialistes étaient sur place. Coût de l'opération : 8 216,05€ (non subventionnable).

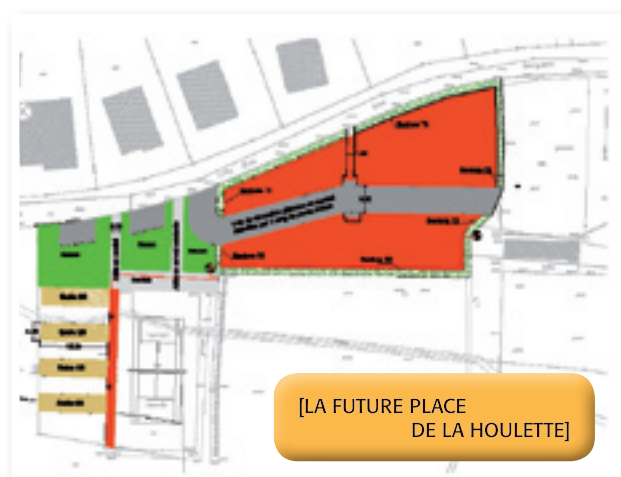
RÉFECTION DE CHAUSSÉES

Plusieurs de nos chaussées ont souffert du rude hiver que nous avons connu l'an passé. En effet, des nids de poules sont apparus ici et là. Leur réfection est indispensable afin de garantir la sécurité des usagers. Coût des travaux : 9.177,51€ (non subventionnable).

SITE INTERNET

Le site internet, voté par la municipalité voilà quelques mois, est en cours de réalisation. Il s'agit là d'un travail immense pris en charge par les membres de la Commission communale *Communication et relations publiques* présidée par Séverine Hamann. La mise en ligne du site est prévue pour cet été.

NOUVELLE PLACE DE LA HOULETTE



Les travaux d'aménagement de la place de la houlette viennent de débuter. Ils dureront jusqu'au mois d'octobre. Durant l'année, cette place sera réservée aux piétons. Un mobilier urbain sera mis en place.

Cependant, lors des grandes manifestations qui se tiendront à la salle polyvalente, cette place est susceptible - sur décision du Maire - de se transformer en un parking pouvant accueillir soixante-quinze véhicules. Bien entendu, notre Messti se déroulera lui aussi sur cette place, laquelle sera complétée par quatre bouledromes aux dimensions officielles. Coût des travaux: 93 794€. D'importantes subventions ont été obtenues en raison de l'originalité du futur site (environs 60% du coût global).

PANNEAUX PUBLICITAIRES

Pour accélérer la vente des lots de notre lotissement Les vergers, la municipalité a décidé d'acquérir deux panneaux publicitaires de dimensions 3m x 2m. Ces panneaux, d'un coût total de 1 476€, doivent impérativement être implantés en agglomération. Telle est la nouvelle règle posée par le Code de l'urbanisme et par le Code de l'environnement.

LES PROJETS EN INSTRUCTION

LA RÉHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Cet important dossier est entre les mains de la Commission communale *Salle polyvalente* présidée par l'adjoint Bernard Haehnel.

L'ABRI BUS

L'abri bus situé en face de la mairie est dans un piteux état. Prochainement, la municipalité décidera de son sort, étant entendu que cet ouvrage n'a plus de fonctionnalité aujourd'hui puisque les bus ne s'y arrêtent plus.

AMÉNAGEMENT DU SITE DE LA BRÜCK

La municipalité souhaite réaménager le site de la *Brück* (devant, derrière et aux alentours) pour en faire une véritable plateforme de tri sélectif. En toute logique, l'aboutissement de ce projet devrait entraîner la fermeture du site de déchets verts du *Schwartzbarri*, lequel donne lieu constamment à des dérives !

MICRO-CRÈCHE

La municipalité d'Offwiller s'est portée candidate auprès de la Communauté de communes du pays de Niederbronn-les-bains pour créer, à l'école élémentaire (rez-de-chaussée) une micro-crèche susceptible d'accueillir une dizaine de jeunes enfants.

CLASSE NUMÉRIQUE MOBILE

La municipalité a déposé auprès du Ministère de l'éducation nationale un acte de candidature pour équiper l'école élémentaire d'une classe numérique mobile comprenant, entre autres, un tableau numérique, un vidéoprojecteur ainsi qu'une dizaine d'ordinateurs portables. Si notre projet aboutit, l'État y participera financièrement à hauteur de 80% (coût total du projet sans la subvention : 11 556,46€).

RÉFECTION DE LA RUE DES BERGERS

La municipalité réfléchit sur une éventuelle réfection de la totalité de la rue des Bergers. Ces travaux nécessiteraient simplement une nouvelle couche d'enrobés, l'assise ainsi que les réseaux étant encore en bon état.

AMÉNAGEMENT DÉFINITIF DU BAS DE LA RUE DE LA BLEICH

L'aménagement définitif de cette portion de rue sera réalisé en même temps que l'aménagement définitif de la première tranche du lotissement *Les vergers* (enrobés, réfection des bordures, aménagements des espaces verts). La municipalité réfléchit également sur le réaménagement de la partie haute de la rue de la Bleich, notamment par la création de petits espaces verts le long de la chaussée.



[ACTUELLE]

Mer hets ned licht
 Hitt bie dere zitt
 Im lawe wie im beruf
 Hit echs so moryje andersch
 D'wirtschaftskrise tobt everal
 Ohne brweit rin viel im Land
 Es stress off dere walt
 Rich oder arm
 Es sen doch alli uewel dran
 D'riche welle als mehr
 D'arme ware als armer
 Kenner nemmt meh Ruecksicht off de ander
 Manchi sen ewe besser dran
 Mer sin awer trotzdem abhängig von e nander
 Doch wass well mer noch
 Mer han doch alles was mer bruche
 D'walt esch hit ewe so
 Doch am and sen sich alli glich
 Kenner nimmt etwas med
 De Troeschd esch ewe anderzwo

Albert FISCHBACH

LE PETIT PONT DE BOIS

Dans notre village, la place du Musée a fait beaucoup parlé d'elle l'année passée dans la mesure où elle a eu un prix spécial au concours départemental des villes et villages fleuris. Chacun se souvient de l'épouvantail qui l'ornait, au milieu d'une composition florale toute originale! Cette année, les employés de la commune, placés sous la houlette d'Elisabeth Diffiné, ont à nouveau fait preuve d'imagination. A nouveau, la place du Musée est harmonieusement colorée par de nombreuses variétés de fleurs et d'arbustes. Mais, surtout, un pont en bois y a été installé avec, à l'une de ses extrémités, un pantin lui aussi en bois qui s'apprête à le traverser.



Ce tableau mérite quelques explications. De tous temps, les habitants d'Offwiller sont appelés les *Nekel*. L'origine de ce surnom, qui ne trouve aucune traduction en langue française, est incertaine. Plusieurs explications ont été avancées. On a parfois soutenu que le terme *Nekel* correspondait au prénom Nicolas. En effet, beaucoup de villageois portaient autrefois ce prénom, de sorte que l'on appelait l'ensemble de la population d'Offwiller d'*Nekel*. Parfois encore, on a pu dire que le mot *Nekel* correspondait à une taxe que les étrangers devaient jadis payer pour entrer dans le village. Pour s'acquitter de cette taxe, une pièce de nickel devait être déboursée au profit de la commune. Or, de nickel à *Nekel*, il n'y a qu'un pas! Enfin, l'explication qui semble la plus sérieuse repose sur des documents historiques incontestables. Au courant du XV^e siècle, Offwiller avait un tribunal municipal dont le magistrat s'appelait Klepper Nickel. Celui-ci signait ses jugements au moyen d'un sceau de cire sur lequel apparaissait la mention «S. Klepper Nickel Scheffen d. Gericht». Aussi, les habitants d'Offwiller étaient dénommés par rapport à leur échevin. Et, au fil des années, Nickel devint *Nekel*.

Mais les Offwillerois n'ont pas seulement un surnom. Ils font aussi l'objet d'une comptine selon laquelle **«De Offwiler Nekel geht ewers breckel; S'breckel esch gebroche und de Nekel esch versauffe»!** C'est avec amusement que les employés communaux ont souhaité mettre en image cette chansonnette en installant un pont sur la place du Musée.

A présent, tous espèrent que le jury du concours, qui reviendra visiter notre village dans quelques semaines, sera une nouvelle fois séduit car finalement, le petit pont de bois ainsi que les aménagements floraux qui l'entourent témoignent non seulement d'une forte créativité de l'équipe locale, mais également de son profond attachement à ses racines et à son histoire.

Patrice HILT

EXPOSITION TEMPORAIRE AU MUSÉE



La foi luthérienne a profondément marqué la population même si, au départ cette option avait été prise par le seigneur de Hanau-Lichtenberg et non individuellement par les habitants. Par les ordonnances réglementant la vie de l'église

et de l'école à travers la «Hanauische Kirchen und Schulordnung» les autorités ont, jusque dans le détail, réglé la vie des administrés.

A partir des objets de l'imagerie populaire, des livres rassemblés dans les maisons d'Offwiller et des environs on a voulu montrer comment cette population a appréhendé le sujet de sa foi au quotidien au cours du XIX^e siècle.



Les thèmes développés plus particulièrement concernent l'instruction, la promotion de la lecture, la vie dans la famille, les notions de propreté de sobriété ainsi que la valeur du travail et la notion de propriété.

Dans la salle d'exposition sont développés les thèmes particuliers qui ont influencé la vie religieuse notamment :

- le mouvement de la réforme et les personnes ayant contribué à son introduction en Alsace et plus particulièrement dans le comté de Hanau-Lichtenberg
- les caractéristiques de quelques villages proches
- le thème du simultaneum particulier à l'Alsace
- le réveil luthérien au milieu du XIX^e siècle notamment dans le pays de Niederbronn
- les cycles qui rythment la vie au quotidien, dans l'année au fil de saisons et des fêtes religieuses, et tout au long de la vie

Cette exposition restera en place jusque fin septembre 2009.

Elle est complétée par une exposition de peinture sous verre et d'églomisés de André Pierre qui animera des ateliers de démonstration aux dates suivantes : 5 et 26 juillet / 23 août / 20 septembre.

Charles LEININGER

L'INAUGURATION DU NOUVEL ORGUE ET DE L'ÉGLISE RÉNOVÉE

La Commission communale *Fêtes et cérémonies* a tenu plusieurs réunions dans le but d'organiser le week end d'inauguration du nouvel orgue et de l'église rénovée. Plusieurs personnes étaient invitées à participer à la réflexion (le pasteur Denis Klein, le pasteur Marc Lienhard et son épouse, le facteur d'orgue Ch. Guerrier, le spécialiste Ch. Lutz ainsi que Mme S. Leininger). L'inauguration se déroulera les 14 et 15 novembre 2009. Bloquez-vous d'ores et déjà ces deux dates !

SAMEDI, 14 NOVEMBRE 2009

16h30-18h au foyer paroissial: présentation du nouvel orgue sous la forme de photographies commentées. **20h-21h30** à l'église: concert d'orgue donné par M. Ménissier, professeur d'orgue au Conservatoire de Rouen.

DIMANCHE, 15 NOVEMBRE 2009

15h-16h30 à l'église: culte d'inauguration avec la participation de la chorale d'Offwiller et de l'Harmonie d'Offwiller.

[LE CHANTIER DE LA RÉNOVATION DE L'ÉGLISE ÉTAIT IMPRESSIONNANT !]



MERCI MONSIEUR CRONIMUS

Cher Monsieur Cronimus,



[INAUGURATION DU
MONUMENTS AUX MORTS]

Vous voilà parti ! Vous nous avez quitté comme vous avez vécu ces dernières années : avec beaucoup de discrétion. Pourtant, je puis vous assurer qu'à Offwiller, vous étiez l'une des personnes les mieux écoutés et les plus respectées.

Vous avez été Maire de notre village de 1953 à 1965. Votre tâche n'était pas facile. En effet, en cette période d'après-guerre, il a fallu tout reconstruire, tout réinventer, tout financer. Et vous l'avez fait avec une main de Maître ! Jamais Offwiller ne s'est autant transformée que

pendant vos douze années de mandat ! Vraiment ! Nous vous devons beaucoup Monsieur Cronimus : la rénovation de l'église, les voiries, les écoles, le Monument aux Morts, l'ancien bâtiment de la Poste, les lotissements, les réseaux d'eau, les murs de soutènement, le presbytère, le lancement d'un terrain de sport et bien d'autres choses encore ! On comprend alors pourquoi les Nekel avaient pour vous une si profonde considération.

Aujourd'hui, je veux vous rendre un dernier hommage, en mon nom personnel, au nom de toutes les municipalités qui se sont succédées aux destinées de notre belle commune mais également au nom de tous les villageois, ceux que vous avez laissés sans oublier ceux que vous venez de rejoindre.

Soyez assuré, Monsieur Cronimus, que nous ne vous oublierons pas et que l'héritage que vous avez laissé à notre commune se transmettra encore à bon nombre de générations futures. A la mairie également, votre portrait trône déjà avec ceux de mes autres prédécesseurs, non loin de la salle du Conseil municipal, comme pour nous rappeler, à nous autres élus et à tous les élus à venir, que nous devons sans cesse nous montrer dignes de votre confiance. En nous quittant, vous êtes entré dans l'Histoire de notre village. Votre place y est grande et le restera à tout jamais. Merci pour tout ce que vous avez fait pour Offwiller !

Alors, sur le chemin de l'Eternel sur lequel vous êtes engagé à présent, je vous souhaite, Monsieur le Maire, un très bon voyage !

Votre successeur,
Patrice HILT

LES ACTIVITÉS PUBLIQUES DE GEORGES CRONIMUS

- 1948-1953** Sous-lieutenant, Chef de Corps des sapeurs pompiers d'Offwiller
- 1948-1956** Président-fondateur de la Société de musique Harmonie des sapeurs-pompiers
- 1950-1956** Président du groupement de Haguenau de la Fédération des sociétés de musique d'Alsace
- 1953-1965** Maire d'Offwiller
- 1953-1969** Président du Syndicat des eaux d'Offwiller et environs
- 1953-1965** Trésorier de l'Amicale des maires du canton de Niederbronn-les-bains
- 1960-1975** Président du Conseil de surveillance de la caisse locale du Crédit Mutuel



[INAUGURATION DE
L'ÉGLISE RÉNOVÉE]

BIENVENUE CHEZ NOUS !

Magnifique endroit de rencontre et de chaleur humaine, notre banc communal situé «rue de la République» offre en plus de sa vue panoramique et imprenable sur tout notre charmant village et ses alentours, un point de rencontre intergénérationnel et qui invite à la convivialité!

Depuis toujours, les «offwillerois» entretiennent ce bon savoir-vivre alsacien qui invite au rapprochement amical et que bien des régions de France nous envient.

C'est pourquoi nous mettons un point d'honneur à vous faire partager d'agréables moments en ce lieu privilégié qui se terminent très souvent avec «*e guder schlock ze trinke!*»

Irma HILT



REPAS DOMINICAL

Déguster un bon plat alsacien typique fait encore aujourd'hui partie intégrante des traditions culinaires de nombreuses familles de notre village. Il en va de même chez la famille Hubner.

La confection du repas se fait tout naturellement autour de la table de la cuisine. Le grand-père Thomas pelle et découpe les légumes, tandis que la grand-mère Frieda se met à faire mijoter le plat.

Parmi les nombreuses spécialités alsaciennes cuisinées dans cette famille, Le Baeckeffe tient une place d'honneur. Ce repas simple, mais très juteux, ravit les papilles des enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Voici la recette communiquée par Mme Hubner Frieda.

Pour 8 personnes

- 1 kg d'épaule de porc
- 1 kg d'épaule d'agneau
- (facultatif pour les personnes n'aimant pas l'agneau)
- 1 kg de paleron de boeuf
- 1 pied de porc fendu en 4
- 3 kg de pommes de terre
- 500 g d'oignons
- 6 gousses d'ail
- 2 blancs de poireau
- 200 g de carottes en rondelles
- 2 bouquets garnis persil, thym, laurier
- sel et poivre
- 100 cl de vin blanc sec

Coupez la viande en dés et mettez-la à mariner pendant une nuit avec du vin blanc, les oignons, l'ail, les carottes, le poireau, le bouquet garni, les herbes, le sel et le poivre. Pour les personnes ne désirant pas faire cette marinade, procédez à la suite de la recette. Dans une terrine en terre cuite avec couvercle (Baeckeffeform), disposez une couche de pommes de terre émincées, le pied de porc, puis la moitié de la viande et de la garniture de légumes. Mettez ensuite une nouvelle couche de pommes de terre, en alternant à nouveau viandes et légumes restants. Terminez le plat avec une dernière couche de pommes de terre. Mouillez le tout avec du vin blanc et l'éventuelle marinade de la veille.

Couvrez la terrine avec le couvercle et faites cuire dans le four à 180° (thermostat 6) pendant au moins 3 à 4 heures afin de rendre les morceaux de viandes bien tendres.

Bon appétit!

**Mer wensche alle
e gueder Appetit!**

Luc SAEMANN



1924-2009 : MUSIQUE HARMONIE

85^e ANNIVERSAIRE

85 années de pratique musicale, c'est
plus de **3 400** répétitions
plus de **1 200** sorties
plus de **1 300** morceaux joués
plus de **20 000** litres de bière
(et d'eau minérale !) avalés
des **milliers** d'heures de plaisir partagé !

SON HISTOIRE

L'année 2009 est une année particulière pour notre Harmonie : nous célébrons nos 85 années d'existence ! Tout débute en 1924, grâce à quelques passionnés du village qui, à l'époque déjà, sont animés par l'envie de se retrouver régulièrement entre amis et de partager leur amour pour la musique : la Musique Harmonie d'Offwiller est née ! Les années passent, l'Harmonie se développe et même la deuxième guerre ne parvient pas à la dissoudre : nos musiciens font de la résistance ! L'après-guerre est animé par la succession de plusieurs présidents et chefs de musique qui ont tous contribué à l'évolution de notre Harmonie.

Les années se succèdent avec des hauts et des bas, et avec l'arrivée en 1984 de notre actuel directeur Robert CROMER, l'Harmonie prend un nouvel élan. Les changements sont immédiats : un premier concert est donné le 24 avril de la même année, le recrutement et la formation des jeunes musiciens sont mis en place, l'évolution est constante tant sur le plan musical qu'en terme d'effectif : 19 membres en 1984, 46 aujourd'hui !

Un nouveau pas est franchi quand notre société participe à la création de l'Ecole de Musique Intercommunale Associative (E.M.I.A, actuellement E.M.C.N). L'Harmonie exporte son savoir musical en France et au-delà de nos frontières (Allemagne, Autriche).

Un grand merci à tous les musiciens et musiciennes et à nos fidèles amis qui, de près ou de loin, ont contribué à la vie de notre Harmonie. **Nous vous invitons dès à présent à fêter notre 85^e anniversaire le 26 juillet prochain à partir de 10 heures lors de notre traditionnelle fête d'été.**



[L'HARMONIE EN 1924]

SES MUSICIENS

Flûtes traversières Ellen DIFFINE, Christelle DROUARD, Frédérique JUND (directrice adjointe, secrétaire adjointe, représentante au sein de l'école de musique), Marion JUND, Mélanie SCHMIDT **Clarinettes** Robert CROMER (directeur), Didier FAUTH, Michèle GERLINGER (membre du comité), Eric HILT, Patrice HILT, Christian JUND (membre du comité), Alain RINCKEL, Alfred SCHMIDT, Catherine SCHMIDT, Valérie STENGEL **Saxophones** **altos** Yannick BALTZER, Roseline GERLINGER (secrétaire), Dany HAUSS (membre du comité), Jonathan HILT, Franck SCHÄFER **Saxophones ténors** Yves DROUARD, Charles JUND **Cors** Nicolas BALTZER, Bernard JUND, Georges VOEGELE **Trompettes** Guillaume CROMER, Sébastien CROMER, Christophe DURRINGER (membre du comité), Florent FOISSET, Pierre GLASSER (trésorier adjoint), Christian HILT, Kevin HILT, Albert SCHMIDT (trésorier) **Barytons** Bernard BRAEUNIG, Roger FAUTH (président d'honneur), Cédric HARTER (membre du comité), Gérard HARTER **Trombones** Jean-Christophe SCHMIDT, Martin SCHMIDT, Julien WILLEM (vice-président) **Tubas** Pierre HILT, Richard JUND (responsable du matériel) **Percussions** Guillaume DOHRMANN (membre du comité), Bernard SCHMIDT (président) **Clavier** Pauline FLAMAND **Porte-drapeau** Rodolphe MERCKLING

SES DERNIERS PRÉSIDENTS

Roger FAUTH de 1971 à 1991
Dany HAUSS de 1991 à 2003
Bernard SCHMIDT depuis 2003

Frédérique JUND



[L'HARMONIE EN 2009]

Nous accueillons avec plaisir tous les jeunes du village et des environs qui désirent pratiquer l'art musical.

Pour tout renseignement :

Frédérique JUND
06 71 71 85 05
frederique.jund@wanadoo.fr

LE CLUB DE GYMNASTIQUE D'OFFWILLER

Le Club a été créé en 1991 par une poignée de femmes du village. Aujourd'hui, il compte une trentaine d'adhérentes appartenant à tous les âges. L'association est dotée d'un comité qui a été renouvelé partiellement voilà quelques mois. C'est Patricia Karcher qui préside le groupe, prenant ainsi la relève de Marguerite Demange.

Le cours a lieu tous les mardis de 19h30 à 20h30 à la salle polyvalente du village. Il est animé par Chantal Untereiner (titulaire du Brevet fédéral en activités gymniques et fitness).

Chaque cours se déroule en deux parties :

- une première partie en position debout pour l'échauffement, le travail chorégraphique (Low Impact Aerobic), le cardio et le renforcement musculaire (squats, fentes, biceps, triceps...)



- une deuxième partie au sol pour un renforcement musculaire abdos/fessiers, essentiellement selon la méthode PILATES qui est la plus respectueuse du dos et des cervicales.

Le cours se termine par du stretching suivi d'une décontraction.

Chantal UNTEREINER et Christine WINTER

CONVIVIALITÉ



Il y a pour moi dans ce beau mot aux origines latines mais aussi anglaises un curieux mélange de tolérance, de sourire et d'envie d'échanger avec les autres.



Depuis la récente ouverture de notre nouvelle épicerie, celle-ci est devenue un nouveau point de rencontre chaleureux et convivial qui permet à la population de notre cher village de se rencontrer et d'échanger les dernières nouvelles.

Le commerce de proximité offre des avantages précieux. Outre qu'il lutte à sa manière contre la désertification et tisse des liens sociaux, il contribue aussi à l'animation des quartiers. Sa présence est irremplaçable, notamment pour les personnes isolées, âgées, handicapées, ou encore sans moyens de communication. En face de vous, vous avez des interlocuteurs. Des responsables. Et un accueil irremplaçable et hautement personnalisé.

Irma HILT

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

- Patricia Karcher
03 88 89 36 93
- Chantal Untereiner
03 88 89 36 43



LES RAPPELS DE LA MUNICIPALITÉ POUR UNE MEILLEURE VIE EN COLLECTIVITÉ

SORTIE DES POMPIERS

Le stationnement, même de courte durée, devant la caserne des pompiers est strictement interdit.



PROPRETÉ DES TROTTOIRS

Dans le souci d'assurer la salubrité publique, un arrêté municipal daté du 16 septembre 2004 impose à chaque propriétaire de veiller à la propreté des trottoirs qui bordent sa propriété. La municipalité est légalement en droit de faire faire les travaux de nettoyage aux frais du propriétaire.

CHIENS EN LAISSE

En forêt comme dans le village, tous les chiens doivent impérativement être tenus en laisse, qu'ils soient petits ou grands.

DÉJECTIONS CANINES

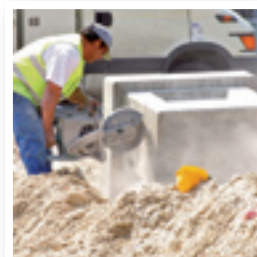
Les propriétaires de chiens sont tenus de ne pas laisser leur animal déféquer sur le domaine public (routes, trottoirs, places, sentiers).

FEUX

Le Code forestier interdit tout feu en forêt. Il interdit également de fumer en forêt. Par ailleurs, un arrêté préfectoral du 16 mars 2009 interdit à toutes les personnes d'allumer un feu à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des bois, des forêts, plantations et reboisements.

PAS DE TRAVAUX SANS AUTORISATION

Toute personne qui souhaite engager des travaux dans la commune doit se rendre en mairie AVANT le début des travaux projetés afin d'y déposer, le cas échéant, une déclaration de travaux ou un permis de construire. Cette obligation vaut pour TOUS les travaux, quels qu'ils soient (construction, réparation, amélioration, pose d'un panneau solaire, ravalement, forage d'un puits), même pour ceux qui ne modifient pas l'aspect extérieur du bâtiment existant (transformation d'un local déjà existant, changement de destination d'un local). Faire des travaux sans autorisation préalable de l'administration fait encourir de lourdes sanctions (fortes amendes pouvant aller jusqu'à plusieurs milliers d'euros, démolition des travaux construits irrégulièrement).



CARTE D'IDENTITÉ

Le délai moyen d'instruction des pièces d'identité est de cinq semaines. En conséquence, les personnes qui souhaitent obtenir ou renouveler leur carte d'identité sont priées de prendre leurs dispositions.

PASSEPORT

Depuis le 9 juin 2009, seuls les chefs-lieux de canton peuvent délivrer ou renouveler un passeport. Aussi, toute personne qui souhaite obtenir un passeport ou le renouveler doit se rendre personnellement et directement en mairie de Niederbronn-les-Bains, Ingwiller, Saverne ou encore Haguenau (au choix). Aucune demande ne sera plus reçue en mairie d'Offwiller.



LES CHIFFRES DU SEMESTRE

827

C'est la population légale de notre village au 1^{er} janvier 2009. Elle était de 852 en 1999, 933 en 1968, 900 en 1962, 816 en 1936, 891 en 1905, 1055 en 1851 et 727 en 1792. Tous les résultats de l'enquête peuvent être consultés sur www.insee.fr. Le prochain recensement de la population aura lieu, dans notre commune, du 21 janvier 2010 au 20 février 2010. Les opérations seront supervisées par la conseillère municipale Gertrude Lejeall.

45 142,10 €

C'est le montant que la paroisse d'Offwiller a versé à la municipalité pour l'aider à financer les importants travaux réalisés à l'église (orgue, chauffage, estrade, peinture intérieure, sonorisation, nettoyage, carrelage, revêtement de sol). Il n'est pas courant voire extrêmement rare - qu'un groupement de particuliers vienne ainsi aider financièrement une collectivité publique. La chose n'est cependant pas isolée à Offwiller puisque l'association *Neke!* participe également chaque année au financement du fleurissement de la commune! Les élus sont très touchés par ces gestes de solidarité! Un grand merci aux *Neke!*! Un grand merci au Conseil presbytéral présidé par le pasteur Denis Klein, ainsi qu'à toutes les personnes qui, par un don, sont venues gonfler les caisses de la paroisse.



[LE CONSEIL PRESBYTÉRAL DE LA PAROISSE PROTESTANTE D'OFFWILLER]

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Personne ne doit se sentir à l'écart de l'action communale! C'est pour cette raison que la municipalité a décidé d'instituer un Conseil municipal des jeunes qui permettra d'associer les plus jeunes d'entre nous à la vie locale. La mise en place de cette structure inédite a nécessité de nombreuses heures de travail à la Commission communale *Écoles* en charge de ce dossier.

Le Conseil municipal des jeunes sera composé de 9 jeunes élus pour une durée de deux ans renouvelable. Sont électeurs et éligibles les jeunes âgés de 8 à 14 ans domiciliés dans la commune d'Offwiller. Les jeunes conseillers se réuniront au minimum une fois par mois. Les réunions, qui dureront chacune une heure environ, se tiendront à la mairie. Elles seront animées par Frédérique Jund, laquelle sera assistée par plusieurs membres du Conseil municipal.

Le planning des opérations électorales est le suivant :

Courant juin 2009

Une lettre d'information sera adressée aux jeunes administrés concernés par les élections.

16 septembre 2009 (salle polyvalente - 18h à 20h)

Présentation au public des prochaines élections au Conseil municipal des jeunes.

25 septembre 2009 (18h)

Date limite de dépôt en mairie des actes de candidature.

2 octobre 2009 (école élémentaire - 16h à 19h)

Élections avec isolement et urne.

12 octobre 2009 (mairie - 18h à 19h)

Réunion d'installation du Conseil municipal des jeunes

EN VACANCES ?

LE SAVIEZ-VOUS ?

La menthe, ronde ou aromatisée chasse les ravageurs.

Le marc de café éloigne les limaces qui n'aiment pas son contact lorsqu'il est sec.

La taupe n'est ni aveugle, ni sourde. Il suffit de ratisser ses monticules pour qu'elle aille voir ailleurs.



les dévoreurs de fraises

Les oignons sont assez difficiles à marier.

Choux et ail ne font pas bon ménage

Concombres et cresson se détestent

S'entendent parfaitement : Courgettes et basilic

Le poireau sera plus savoureux avec l'ail,

les carottes, le céleri, les épinards,

les fraises et tomates

Les carottes apprécient aussi le chou, la ciboulette
et la salade, mais : n'aiment pas être semées
à la même place 2 années de suite.

Simone KERN

École maternelle
Mme Kern

Alors évadez-vous à l'école maternelle où 19 petits écolos passionnés ont cultivé au naturel ! Jardiniers débutants ou déjà expérimentés, ils ont, sans jamais se fatiguer : creusé, semé, comblé, ratissé, plombé, repiqué, planté, biné, sarclé, amendé, arrosé bref, chouchouté leurs deux potagers où tout est bon pour la santé ! Et pour cause : tomates, radis, cresson, haricots, persil, laitues, maggi tout est 100% bio ! Sans oublier les fraises au vrai goût de fraises, que deux vilains volatiles ont particulièrement appréciées, malgré la menace de l'épouvantail dénommé Paillasse !

CE QUE LES ENFANTS RETIENDRONT POUR LA PROCHAINE SAISON :

- Il suffit de mélanger un peu de sable avec des graines pour avoir la main légère lors des semis
- En associant certaines espèces et en éloignant d'autres, les plantes se développent mieux.



Paillasse, l'épouvantail

ATTENTION !

La bière utilisée dans des soucoupes pour détruire les limaces est fatale au hérisson. Il la boit, devient ivre et se trouve à la merci des prédateurs.

Les lombrics (nos classiques vers de terre), en creusant des galeries souterraines, aèrent le sol. Mieux vaut ne pas utiliser la bêche pour leur éviter bien des ennuis.

LA DÉCHARGE VERTE DU « SCHWARTZEBARRI »



Dans le journal communal, une rubrique revient souvent : *la décharge verte du « Schwartzebarri »*. Et pour cause. Le non-respect des règles d'utilisation nous amène régulièrement à aborder ce sujet.

Malgré les différents rappels à l'ordre, on continue à y trouver toutes sortes d'objets ne se décomposant pas naturellement :

- sacs plastiques
merci de les vider et de les ramener à la maison et surtout ne pas les jeter sur le feu.
- ferraille
- divers matériaux issus de démolitions
ce type d'objet doit être ramené à la déchetterie de Reichshoffen-Niederbronn
- bouteilles et divers objets en verre
depuis de nombreuses années déjà, des containers de récupération sont à votre disposition dans la commune. Le verre collecté peut ainsi être recyclé.

Sur le feu on retrouve : des sacs plastiques, de l'herbe de tonte ! des restes de placoplâtre, des bouteilles, des verres cassés, des boîtes métalliques.

Les déchets verts doivent être déposés au fond de la décharge et non dans l'entrée du site.



Les nombreux rappels à un peu plus de civisme écologique n'ayant servi à rien, il est de plus en plus probable, que la décharge verte du « Schwartzebarri » ne pourra être maintenue. Pour la qualité de notre environnement, la fermeture du site est inéluctable. Il reste maintenant au conseil Municipal de trouver une autre alternative !

Pour l'ensemble des déchets qui doivent être triés, vous pouvez vous rendre à la déchetterie intercommunale située sur la zone d'activité du Sandholz sur le ban de Niederbronn-les bains.

Horaires d'ouverture et coordonnées

9h - 12h et 14h - 18h
du mardi au samedi.
Tél : 03 88 09 61 90

Un compost dans le jardin, c'est moins de déchets et un engrais naturel formidable.

LA RECETTE D'UN BON COMPOST **2 règles d'or à respecter**

• **Diversité**

Alternez les apports de brun et de vert. Plus les apports sont diversifiés, plus le compost sera riche et équilibré.

• **Emplacement**

Le tas de compost doit être en contact direct avec le sol, à l'abri du soleil ardent de l'après-midi.

Ingrédients

2/3 de vert matières riches en azote : épluchures de légumes, fleurs coupées, gazon, mauvaises herbes (sans semences), tisanes...

1/3 de brun matières riches en carbone : feuilles mortes, brindilles, sciure et copeaux, paille, papier blanc, herbe sèche...

de la terre du jardin jusqu'à 30 % du volume du tas, pour son effet « activateur » et « tampon ».

de l'air brassez et aérez le compost.

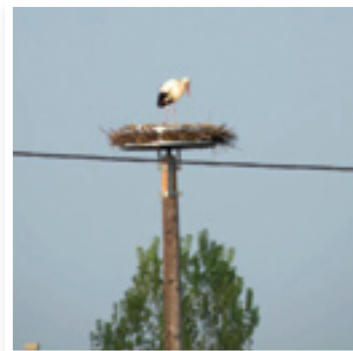
de l'eau en petite quantité

Les petits plus qui enrichissent et activent le compost : Le marc de café, les laines, poils d'animaux et cheveux, un léger poudrage de temps en temps aux cendres de bois, certaines plantes non grainées comme orties, consoude, camomille, prêle..., coquilles d'oeufs écrasées, litières et fumiers des animaux (poules, lapins...)

A éviter : restes de viandes, os, graisses, plantes malades ou traitées, papiers imprimés, semences ou rhizomes (liserons, chiendent...), tailles de conifères (thuyas, cyprès...), feuilles des noyer.

Dominique Diffiné

CRÉATION D'UN NID DE CIGOGNE À OFFWILLER



PRÉSENTATION DE L'ESPÈCE LA CIGOGNE BLANCHE

Parmi les oiseaux d'Europe, la cigogne blanche, symbole de l'Alsace, est l'espèce la plus appréciée et la plus largement connue. Tous les enfants la connaissent ; sujet de nombreux poèmes, elle est profondément enracinée dans la croyance populaire. Sa longueur totale est d'environ 1m pour une envergure voisine de 1,60m. Elle est pratiquement muette, mais elle se manifeste assez souvent de façon singulière par des claquements de bec pour saluer son partenaire ou pour défendre son nid. Cependant, s'il fallait compter sur la cigogne pour apporter les bébés, l'avenir de l'humanité s'annoncerait plutôt sombre.

Pendant des décennies, la population de la cigogne blanche n'a cessé de diminuer. Dans certains pays, elle a complètement disparu au cours du 20^e siècle, dans d'autres régions, les amis de la nature tentent de sauver les derniers couples nicheurs. La stabilisation de la population au niveau mondial qui s'est produite vers le milieu des années 80 ne change rien au fait que la cigogne reste sérieusement menacée.

La cigogne blanche est un oiseau de milieux ouverts. Elle fréquente volontiers les zones marécageuses et les prairies humides, mais on la trouve également dans les pâturages et les zones de cultures. En Alsace, elle est liée traditionnellement au périmètre des rieds, vastes prairies humides de la vallée rhénane (Rhin et affluents).

En Alsace, la plupart des nids de cigognes sont construits sur des bâtiments, mais d'autres supports peuvent être utilisés (pylônes électriques, arbres...). Ils sont constitués d'un amas de branchages, de terre, d'herbes sèches et de matériaux divers. Les cigognes rechargent systématiquement les anciens

nids, si bien que certains vieux nids peuvent atteindre 2m de diamètre, autant en hauteur et un poids impressionnant de plusieurs centaines de kilos !

En dehors de l'Alsace, les cigognes blanches nichent dans de nombreuses autres régions d'Europe occidentale et orientale, en Asie mineure et en Afrique du Nord.

La cigogne blanche a un régime alimentaire très varié. Dans les marais, elle se nourrit d'amphibiens et de divers petits animaux aquatiques. Dans les champs ou les prairies, elle capture des vers, des insectes, des larves et des micro-mammifères.

STATUT JURIDIQUE ET LISTE ROUGE

La cigogne blanche fait partie des espèces protégées. Elle est classée comme « espèce patrimoniale » sur la Liste Rouge des oiseaux nicheurs d'Alsace.

FACTEURS DE MENACES

De nombreuses menaces pèsent encore sur les cigognes. Chaque année au mois d'août, les cigognes quittent leur lieu de reproduction et se rendent en Afrique pour y passer l'hiver, en empruntant deux voies migratoires différentes. Cette migration annuelle, pendant laquelle ces oiseaux parcourent jusqu'à 20 000 km, présente de nombreux dangers. En dehors de la destruction des zones humides dans les régions de reproduction, ce sont principalement les pertes subies pendant les migrations qui rendent la survie de l'espèce plus difficile.

En effet, les oiseaux sont parfois tués au cours de la migration ou dans les zones d'hivernage. D'autres s'électrocutent sur des lignes de moyenne tension ou percutent des câbles aériens. Enfin, des oiseaux ingèrent des aliments dangereux sur les décharges publiques...

EFFECTIFS ET OPÉRATIONS DE SAUVEGARDE

Les premiers recensements de cigognes en Alsace remontent aux années 1930. Environ 150 nids sont dénombrés à cette époque-là. Entre 1960 et 1974, la population de cigognes est passée de 145 couples à 9 couples. C'est pour cette raison que dans les années 80, un programme de réintroduction, notamment mené par l'APRECIAL et par des ornithologues passionnés, a été mis en place.



ÉTUDES

Dans le cadre des recensements décennaux, une nouvelle enquête a été lancée en 2004 par la ligue de protection des oiseaux. Les chiffres sont éloquentes : 368 couples (hors enclos) ont été comptés et ont produit plus de 800 jeunes. Tous les couples nicheurs libres ont été dénombrés, y compris ceux issus des enclos et nichant à proximité. Le nombre de jeunes à l'envol a aussi été déterminé dans la mesure du possible.

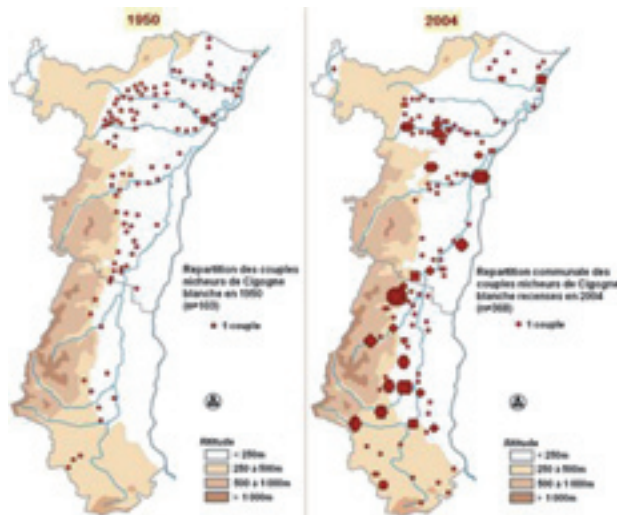
368 COUPLES NICHEURS ONT AINSI ÉTÉ DÉNOMBRÉS DANS 106 COMMUNES ALSACIENNES.

Dans le Bas-Rhin, le total s'élève à 165 couples pour 63 communes, soit 2,6 couples/commune. Dans ce département, les 2/3 de la population se trouvent sur 14 communes (moyenne de 8 couples/commune). La plus grosse concentration se trouve à Strasbourg (25 couples), principalement localisée au parc de l'Orangerie.



Dans le Haut-Rhin, 203 couples ont été recensés sur 43 communes, ce qui donne une moyenne de 4,7 couples/commune. 7 communes se partagent les 2/3 de cette population (moyenne de 19 couples/commune). Avec 39 couples nicheurs, le parc à Cigognes de Hunawehr accueille plus de 10% de la population alsacienne, suivi de l'écomusée de Ungersheim (22 couples), de Sentheim (17 couples), etc.

Dans le Bas-Rhin, on remarque que les couples s'égrainent le long de certains cours d'eau comme la Zorn ou la Bruche, ou dans le ried de l'Ill, à des endroits où subsistent encore d'importantes surfaces de prairies. Dans le Haut-Rhin, les oiseaux sont plutôt localisés le long des collines sous-vosgiennes, à des endroits pas forcément compatibles avec les capacités d'accueil du milieu.



Certainement avez-vous eu l'occasion d'observer ces dernières années, l'une ou l'autre cigogne survolant notre beau village ou encore cherchant de la nourriture dans les prairies du ban communal. Elles avaient beau chercher, pas de quoi se poser à Offwiller.

Et c'est donc le 14 mars dernier que les membres du conseil municipal ont entrepris l'aménagement d'un nid ou du moins d'une embase artificielle de nid. Le matin même de l'opération une cigogne survolait le village à la recherche d'un habitat. Pour cette année aucun couple de cigogne n'a malheureusement décidé de s'installer dans le nid, même si à plusieurs reprises, l'une ou l'autre y a fait des approches et y a été observée. Nous espérons pouvoir accueillir dès le printemps prochain un couple de cigognes et ainsi participer à la sauvegarde de l'espèce.

Je tiens à finir mon article en rajoutant cette phrase rapportée par M.Gérard WEY, président de l'APRECIAL, qui nous a donné de précieux conseils avant la réalisation du nid.

Lors d'une de ses nombreuses interventions et conférences sur les cigognes il a notamment posé la question suivante à un groupe d'enfants : « A quoi servent donc les cigognes ? » Une fillette du groupe a simplement répondu « Ca sert à rendre les gens heureux ! ».

Dominique DIFFINÉ

[CE SONT LES ÉLUS DU VILLAGE QUI ONT CONSTRUIT LE NID À CIGOGNE D'OFFWILLER]



COMMUNE D'OFFWILLER - CALENDRIER DES

JUILLET	SA 4	Tournoi ASO	Stade Salle polyvalente	sur inscription	M. KARCHER D. 03 88 89 38 02
	DI 5	ASO - 35 ^e anniversaire			
	DI 12	KARTING - ESO	Meisenthal	9 h sur inscription	M. SCHERER 03 88 89 30 88
	LU 13	Cérémonie - Fête nationale	Monument aux Morts	20 h	Mairie 03 88 89 31 31
	DI 19	Fête d'été de l'amicale des Sapeurs Pompiers	Chalet Wissbach	14 h	M. LEONHART 03 88 89 38 41
	DI 26	Culte Fête d'été de l'Harmonie d'Offwiller 85 ^e anniversaire	Chalet Wissbach	10 h 14 h	M. SCHMIDT B. 03 88 89 34 52

AOÛT	SA 1	Rando - Marathon de 42 km Club Vosgien Retour en bus	Offwiller Col de Saverne Phalsbourg		M. LEININGER 03 88 89 31 64
	SA 22	Excursion en autobus Club Vosgien - Pas de marche	Sarrebourg Site archéologique de Bliesbrück Reinheim		M. LEININGER 03 88 89 31 64
	DI 30	Tournoi des jeunes - ASO	Stade Salle polyvalente		M. KARCHER D. 03 88 89 38 02

SEPTEMBRE	DI 13	Club Vosgien - Randonnée Déplacement en voiture particulière	Forêt Noire	1 journée	M. KARCHER 03 88 89 35 23
	SA 26	Marche de nuit Association Nekel	Départ Mairie	18 h	M. DIFFINE 03 88 89 30 63

FÊTES 2009

OCTOBRE		Fête des récoltes	Eglise		M. le Pasteur 03 88 89 30 45
	DI 4	Club vosgien - sortie en forêt, commentée par le garde forestier	Forêt d'Offwiller	½ journée	M. LEININGER 03 88 89 31 64
	DI 25	Club Vosgien - Sortie de clôture Repas du Soir	Forêt d'Offwiller Foyer	½ journée	M. LEININGER 03 88 89 31 64

NOVEMBRE	DI 1 ^{er}	Messti Soirée récréative - ASO	Salle polyvalente	14 h 17 h	M. SCHMIDT P. 03 88 89 38 02
	LU 2	Soirée harengs	Chalet Wissbach	21 h	M. SCHMIDT 03 88 89 34 52
	DI 22	Culte en souvenir des défunts	Église		M. le Pasteur 03 88 89 30 45
	DI 29	Vente paroissiale	Foyer	14 h	M. le Pasteur 03 88 89 30 45

DÉCEMBRE	DI 6	Sainte Barbe Sapeurs Pompiers	Foyer		M. LEONHART 03 88 89 38 41
	SA 12	Club Épargne	Salle polyvalente	20 h	M. RITTER 03 88 89 30 62
	DI 13	Fête de Noël des personnes âgées	Foyer	12 h	Mairie - CCAS 03 88 89 31 31
	MA 29	Sortie hivernale Club Vosgien	Repas de midi au restaurant à la Kundschaft Baerenthal	1 journée	M. LEININGER 03 88 89 31 64

SORTIES MENSUELLES - CLUB VOSGIEN

Chaque premier mercredi du mois • Départ à la Mairie d'Offwiller à 14h.

Contact : M. Robert KARCHER • tél. 03 88 89 35 23

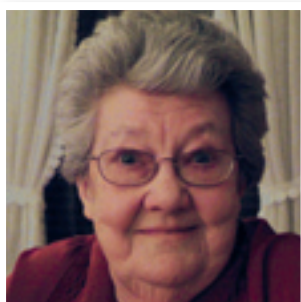
GRANDS ANNIVERSAIRES DE JANVIER À

La municipalité n'oublie pas ses aînés ! Durant ce premier semestre 2009, plusieurs grands anniversaires ont été célébrés dans notre village. A chaque fois, le Maire accompagné par ses adjoints et du pasteur Denis Klein s'est rendu chez les jubilaires pour leur présenter les vœux et félicitations de la commune. Qu'ils nous soient permis une nouvelle fois de leur souhaiter une très bonne santé, beaucoup de moments de joie au sein de leur famille ainsi que mille et une autres bonnes choses encore !

**Le 16 février 2009,
Erna CRONIMUS
a fêté son**

80^e anniversaire

Née à Offwiller le 16 février 1929, Mme Cronimus née Engel s'est mariée avec Alfred Cronimus également originaire d'Offwiller et malheureusement décédé le 27 juin 2000. Leur mariage a été célébré le 6 mai 1950 en la mairie de Lingolsheim puis, le même jour, en l'église de la ville. De cette union sont issus deux filles et un garçon. Avec le temps, la famille s'est agrandie. Aujourd'hui, Mme Cronimus compte cinq petits-enfants et déjà quatre arrières petits enfants. Toujours indépendante, elle s'adonne au tricot et aux mots croisés.



**Le 20 janvier 2009, Marguerite KARCHER
a fêté son 85^e anniversaire**

Pour des raisons de santé, Marguerite Karcher née Dreher habite désormais chez son fils à Plobsheim. Nous avons l'habitude de la voir adossée à la fenêtre de sa maison in de wallick. Passionnée de l'histoire de notre village, Marguerite est à elle seule une mémoire vivante d'Offwiller. Nous ne l'avons pas oubliée ! Un arrangement floral lui a été adressé avec les vœux de la municipalité.



**Le 25 avril 2009,
Berthe JAZERON
a fêté son**

85^e anniversaire

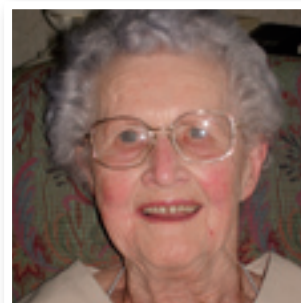
Née à Offwiller le 25 avril 1924, Berthe Jazon née Loeffler s'est mariée avec Roger Jazon malheureusement décédé le 12 avril 1982. Leur mariage a été célébré le 13 avril 1951 en la mairie d'Offwiller par Georges Glasser puis, le lendemain, à l'église du village par le pasteur Georges Kuhn. De cette union sont issus un garçon et deux filles. Avec le temps, la famille s'est agrandie. Aujourd'hui, Madame Jazon compte six petits-enfants et déjà six arrières petits-enfants. Toute sa vie durant, Madame Jazon consacra son temps à l'entretien du ménage et à l'éducation des enfants. Elle participait également de manière très active à l'exploitation agricole de ses parents puis de celle de son défunt mari. De 1960 à 1962, Madame Jazon occupait encore l'emploi de porteuse des D.N.A. A l'âge de 85 ans, Berthe est toujours indépendante et continue à faire seule ses courses ou encore à cuisiner. Elle s'adonne également très souvent à son passe-temps préféré : le jardinage.



**Le 28 mai 2009,
Madeleine STUCKI
a fêté son**

91^e anniversaire.

Voilà quelques jours, Madeleine Stucki née Reinhardt a eu la très grande joie de fêter son 91^{ème} anniversaire. Née à Offwiller le 28 mai 1918, elle s'est mariée avec Charles Stucki originaire de Sparsbach et malheureusement décédé en 1988. Leur mariage a été célébré le 15 août 1947 en la mairie d'Offwiller par le maire Georges Glasser puis, le lendemain, à l'église du village par le pasteur Kuhn. Avant sa retraite, Madame Stucki travaillait pour le compte des établissements Bata de Sarrebourg puis de l'entrepreneur Charles Jund d'Offwiller. Elle a également été membre pendant de nombreuses années du Club Vosgien d'Offwiller.



**Le 25 février 2009,
Marie-Antoinette ILTIS
a fêté son**

85^e anniversaire

Née à Wingen le 25 février 1924, Marie-Antoinette Ilitis née Lagas s'est mariée avec Charles Ilitis originaire de Mertzwiller et malheureusement décédé le 1^{er} novembre 1978. Leur mariage a été célébré le 18 avril 1947 en la mairie de Wingen puis, le même jour, en l'église du village. De cette union sont issus un garçon et une fille. Avec le temps, la famille s'est agrandie. Aujourd'hui, Madame Ilitis compte déjà deux petits-enfants. Durant toute sa vie, Madame Ilitis s'est occupée de l'entretien du ménage et de l'éducation des enfants. Elle aida également sa fille qui tenait pendant de longues années une épicerie à Offwiller. Aujourd'hui, Madame Ilitis profite d'une retraite bien méritée. Elle a notamment la grande joie d'être entourée quotidiennement par sa famille. Toute indépendante, elle aime se promener.

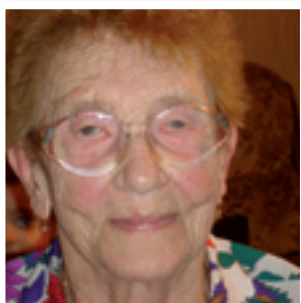


**Le 30 mai 2009,
Frédérique BUCHHEIT
a également fêté son**

91^e anniversaire.

Samedi dernier, Frédérique Buchheit née Michel a eu la grande joie de fêter son 91^e anniversaire.

Née à Rothbach le 30 mai 1918, elle s'est mariée avec Charles Buchheit malheureusement décédé en 1995. Le couple a eu trois filles dont une décédée à la naissance. Madame Buchheit compte aujourd'hui neuf petits-enfants, dix-sept arrière-petits-enfants et déjà sept arrières arrière-petits-enfants. Après avoir travaillée pendant pour le compte du Baron De Turckheim puis des établissements Hoki, Madame Buchheit consacra ensuite son temps à l'éducation des enfants et à l'entretien du ménage.



Contacts

Société de Musique

M. Bernard SCHMIDT, Président
Tél. 03 88 89 34 52

Amicale des Sapeurs Pompiers

M. Olivier LEONHART, Président
Tél. 03 88 89 38 41

Club Vosgien

M. Charles LEININGER, Président
Tél. 03 88 89 31 64 ou 06 83 56 04 17

Club Epargne

M. Gérard RITTER, Président
Tél. 03 88 89 30 62

Association du foyer

M. Thierry FISCHBACH, Président
Tél. 03 88 89 36 31

Conseil presbytéral

M. Denis KLEIN, Pasteur
Tél. 03 88 89 30 45

Association Sportive Offwiller

M. Didier KARCHER, Président
Tél. 03 88 89 38 02

Association des amis du Musée

M. Charles LEININGER, Président
Tél. 03 88 89 31 64

Association Nekel

M. Pierre DIFFINE, Président
Tél. 03 88 89 30 63

Association ESO RACING TEAM

M. Serge SCHERER, Président
Tél. 03 88 89 30 88

Club de gymnastique

Mme Patricia KARCHER, Présidente
Tél. 03 88 89 36 93

Section locale UNIAT

M. Gérard RITTER, Président
Tél. 03 88 89 30 62

Association LAF67

M. Henri PFEIFFER, Président
Tél. 03 88 89 33 96

photo couverture :

Avec sa houlette, le berger d'Offwiller
Jean-Georges Schaefer veille sur ses
neuf cent moutons !

le petit pont de bois voir article page 8

LE COMITÉ DE RÉDACTION

Commission
« Communication et relations publiques »

Président : Patrice HILT

Vice - présidente : Séverine HAMANN

Membres : Dominique DIFFINÉ • Irma HILT
• Luc SAEMANN • Pierre FLAMANT • Lucie
BALTZER • Christian JUND



PERMANENCES MAIRIE D'OFFWILLER

Lundi et Jeudi : 10h à 12h

Mardi : 16h à 18h

Vendredi : 17h à 18h30

PERMANENCES OPAH

« Opération Programmée
pour l'Amélioration de l'Habitat »

le 1^{er} et le 3^e jeudi du mois de 14h à 15h à la mairie

Contact : M. COLIN

Tél. 03 88 44 09 08

PERMANENCES RELAIS ASSISTANCES MATERNELLES À LA MAIRIE

Mardi

(calendrier des permanences non dispo. à ce jour)

Contact : M^{me} Catherine HUSER

Tél. 03 88 05 86 86

SOUS-PRÉFECTURE DE HAGUENAU

2 rue des Sœurs 67500 HAGUENAU

Tél. 03 88 63 87 00

Du lundi au vendredi :

le matin de 8h30 à 11h45, l'après-midi de 13h30 à 16h

Fermée à 15h le vendredi

PERCEPTION DE MERTZWILLER

29 rue de la Gare 67580 MERTZWILLER

Tél. 03 88 90 31 45

Lundi : 8h15 à 12h et 13h30 à 16h30

Mardi et Jeudi : 8h15 à 12h et 13h30 à 16h

Mercredi : 8h15 à 12h

Vendredi : 8h30 à 11h30

DÉCHETTERIE DE NIEDERBRONN-LES-BAINS

Tél. 03 88 09 61 90

Mardi au samedi : 9h à 12h et de 14h à 18h

Mairie d'Offwiller

17a rue de la Libération

67340 OFFWILLER

Téléphone : 03 88 89 31 31

Télécopie : 03 88 89 38 64

e-mail : mairie.offwiller@wanadoo.fr

Site : www.mairie-offwiller.fr